

QUAND FAIRE LE RECUEIL ?

- **Avant toute prise d'antibiotique.** Si vous les avez commencés, attendre 48h après la fin du traitement pour faire l'examen (**sauf indication contraire du médecin**).

INSTRUCTION DE RECUEIL

- **Patient sondé à demeure (par infirmière idéalement)**
 - ✓ Lavage soigneux des mains
 - ✓ Clampage (pince + compresse) de la sonde sous le site de prélèvement
 - ✓ Mettre des gants et désinfecter la zone de prélèvement
 - ✓ Prélever à l'aide d'une seringue ou d'un système Vacutainer dans un tube boraté.
 - ✓ Déclamper et s'assurer du bon écoulement de l'urine
- **Patient présentant une uréostomie**
 - ✓ Nettoyage soigneux de la stomie
 - ✓ Pose d'un collecteur stérile (type poche de recueil pédiatrique). Ne pas laisser en place plus d'une heure, sinon recommencer.
 - ✓ Dépôt de la poche de recueil dans flacon stérile sans la vider directement.
- **Patient incontinent. (éviter l'étui pénien)**
 - ✓ Lavage des mains et toilette locale soigneuse.
 - ✓ Pose d'un collecteur d'urine stérile (féminin ou masculin, se fournir auprès de votre pharmacien). Ne pas laisser en place plus d'une heure, sinon recommencer.
 - ✓ Dépôt de la poche de recueil dans flacon stérile sans la vider directement.

ACHEMINEMENT DE L'ECHANTILLON AU LABORATOIRE

- Apporter le flacon au laboratoire dans les plus brefs délais. En cas de dépôt différé : conserver les urines au réfrigérateur. Les urines peuvent se conserver **maximum 1h30 à température ambiante et 12h au réfrigérateur**. (*Si vous avez dépassé ces délais, veuillez en informer le laboratoire*).
- Heure limite de dépôt au laboratoire : si possible **30 min** avant la fermeture

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER PAR LE PATIENT

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Date de recueil : Heure de recueil : Conservation à 4°C ... **Oui** **Non**

Traitement antibiotique ? : aucun à débuter en cours terminé le

Nom de l'antibiotique :

Fièvre : **Oui** **Non**

Motif de l'examen si non renseigné ci-dessus :

A remplir par le laboratoire : Prélèvement réceptionné par le à

Conforme : **Oui**

Non → dérogation du biologiste ? : Oui Non